

ACCUEIL DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE

MERCREDIS DE JANVIER ET FÉVRIER 2026



RAPPEL DES MODALITÉS :

Toute inscription non annulée sept jours à l'avance par email ou par courrier, sera facturée systématiquement selon l'inscription faite, sauf en cas de maladie, sur présentation d'un certificat médical sous 48h.

Vous pouvez joindre Laetitia, directrice de l'Accueil de loisirs au 06 74 78 92 12, ou bien par mail : laetitia.martin@perigny-sur-yerres.org

Les activités extérieures peuvent être modifiées le matin même, en fonction des conditions météorologiques. Les parents se doivent d'accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'à l'entrée du centre dans le cas où une information de dernière minute serait nécessaire et pour des raisons de sécurité évidente.

Lors des sorties, chaque enfant doit venir avec un sac à dos comprenant : vêtement de pluie, casquette et bouteille d'eau.



Mercredis du 7/01/26 au 28/01/26

« Mille et une façons de jouer »



Mercredi 7/01 :

Pâtisserie : Galette des rois
Balle aux prisonniers

Couronnes des rois et des reines

Jeux au dojo



Mercredi 14/01 :

Dessiner sans lever le crayon
Jeux de précision

Les olympiades du tri avec le SIVOM



Mercredi 21/01 :

Fresque carnaval
Création d'un twister

Capture de drapeaux

Mercredi 28/01 :

Masques
Window color

Sortie :

Visite du château et du centre d'entraînement du domaine GROSBOIS

Départ : 13h30

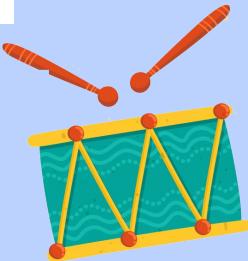
Retour : 17h30



Périgny
sur Yerres
Val-de-Marne

Mercredis du 4/02/26 au 18/02/26

« Mille et une façons de jouer »



Mercredi 4/02 :

Pâtisserie : Crêpe party
Maracas

Jeu de l'homme en noir



Mercredi 18/02 :

Journée déguisée
Création d'accessoires
maquillage

Défilé dans l'école, mairie et
ALSH maternel + fête

Mercredi 11/02 :

Molky
Quizz sport
Mime et devine

Sortie : Speed park

Départ : 12h30

Retour : 16h30





ACCUEIL DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE

MERCREDIS DE JANVIER ET FÉVRIER 2026

FICHE D'INSCRIPTION

MADAME, MONSIEUR : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Enfant concerné (une fiche par enfant) : _____

Date de naissance : _____

COCHER LES JOURS DE PRÉSENCE

Dates	MATIN	REPAS	APRÈS-MIDI	JOURNÉE
Mercredi 7/01				
Mercredi 14/01				
Mercredi 21/01				
Mercredi 28/01				
Mercredi 4/02				
Mercredi 11/02				
Mercredi 18/02				

Nous vous informons que toute inscription non annulée sept jours à l'avance par écrit, vous sera facturée dans son intégralité, exception faite des maladies justifiées d'un certificat.